

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,  
M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA,  
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ,  
Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Patrick MAILLET,  
M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.  
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.  
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**46 - MOTION DE SOUTIEN AU PERSONNEL DES FINANCES PUBLIQUES**

Madame Maité POTIN expose que, impulsé par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics et exécuté par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), un plan méthodique de destruction du réseau territorial des Finances Publiques est engagé.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, ce ne sont pas moins de 16 trésoreries qui vont disparaître à l'horizon 2022 au profit de 9 Services de Gestion Comptable (SGC). Ces SCG ne seront pas a fortiori de proximité immédiate et ouverts au public.

En parallèle, les Services des Impôts ne sont pas épargnés (Télédéclarations, suppression de la Taxe d'Habitation, Prélèvement de l'impôt à la source, menaces sur les Services du Cadastre et de la Publicité Foncière) ce qui les conduit à restructurer les services et supprimer des emplois, contribuant ainsi à éloigner un peu plus le service public de l'utilisateur. Ainsi, le 31 janvier 2019, les agents des Centres des Finances Publiques d'Orthez et Oloron avaient manifesté leur inquiétude quant à la pérennité de leurs sites. Malheureusement, le projet de « géographie revisitée du 64 » initié par la Directrice Départementale des Finances Publiques conforte ces préoccupations.

Le transfert de la fiscalité des particuliers du SIP d'Orthez vers le SIP d'Oloron ainsi que le transfert de la mission fiscale des entreprises du SIE d'Oloron vers Orthez témoignent de l'éloignement du service public fiscal de l'utilisateur et à terme de la volonté de fragiliser ces structures afin de mieux les faire disparaître. Nous pourrions citer également l'exemple du Centre des Finances Publiques de Biarritz.

L'accueil de proximité qui sera « survendu », afin de faire « passer » cette réforme, est un leurre.

Il se fait sur les décombres des anciennes Trésoreries sans véritable moyen humain.

Il est de notre devoir d'alerter sur cette entreprise d'amplification de la fracture territoriale et de démolition sans précédent du réseau comptable DGFIP.

Le Ministre, sous couvert de transformation des missions et d'évolutions technologiques, veut « redistribuer » l'implantation du réseau de la DGFIP.

Exit la caisse de la trésorerie où venaient les administrés afin de payer en numéraire impôts, cantine ou centre de loisirs par exemple et récupérer des secours d'urgence ou autres aides. C'est la politique du « zéro cash » (article 63 du PLF 2019).

Les administrés et les régisseurs désirant verser ou recevoir du numéraire seront priés d'aller, selon le résultat de l'appel d'offres lancé, chez le buraliste, au bureau de Poste ou autre opérateur, qui sera habilité aussi à encaisser par carte bancaire.

La généralisation en est d'ores et déjà prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Cette suppression du numéraire pose aussi un vrai problème de secret professionnel et de confidentialité de l'impôt auprès des opérateurs maniant de l'argent public.

En 10 ans, la DGFIP aura perdu plus de 24 000 emplois (en 2018, 1 600 emplois supprimés soit 97 % des suppressions totales d'emplois supportés par la DGFIP alors qu'elle ne représente que 6 % des effectifs de la Fonction Publique d'Etat, 2 130 emplois à nouveau pour 2019).

Nous ne pouvons nous résoudre à voir notre province totalement vide de services publics, notamment comptables et financiers à même de nous épauler au plus près.

Nos concitoyens, eux, et notamment les plus démunis, sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne, ou des accueils éphémères, en droit de ne pas être considérés comme des administrés de seconde zone.

Nous demandons donc au Gouvernement de maintenir des missions et un réseau de proximité à la hauteur des besoins de nos concitoyens. Raison pour laquelle nous estimons qu'il est temps d'arrêter les politiques qui détruisent le service public républicain.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la présente motion,
- **DEMANDE** le retrait du projet dit de « géographie revisitée du 64 ».

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2019.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 01/10/2019



Le Maire,

Hervé LUCBÉREILH





Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 30/09/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 30/09/2019